

JEU CONCOURS

« Gagnez votre weekend La Baule-Presqu'île de Guérande »

N° 1 – Avril 2019

(Gratuit – sans obligation d'achat)

RÈGLEMENT :

Article 1 – Ce jeu-concours, gratuit et sans obligation d'achat est organisé **du 2 avril au 29 avril 2019** par la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud – 8 place de la Victoire, BP 161, 44504 LA BAULE CEDEX.

Article 2 – Ce jeu-concours est réservé à toute personne physique âgée de 18 ans et plus.

Article 3 – Pour participer au concours, il suffit de se connecter sur le site internet de la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud : www.labaule-guerande.com, remplir le formulaire mis à disposition sur la page d'accueil du site internet et de s'inscrire la Newsletter de la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud. Le participant choisit de s'inscrire ou non au tirage en cochant la case prévue à cet effet en fin de formulaire.

Article 4 – Le questionnaire doit être saisi sur le site internet www.labaule-guerande.com

Article 5 – Il ne sera admis qu'une seule inscription par personne physique, définie par : le nom, prénom, adresse mail, adresse postale.

Article 6 – Tout formulaire de participation mal rempli, erroné ou incomplet sera considéré comme nul. Toute reproduction du formulaire de participation est strictement interdite.

Article 7 – La participation au jeu est gratuite. Cependant les frais de connexion ne pourront faire l'objet d'un remboursement de la part de la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud.

Article 8 – Le gagnant sera tiré au sort selon un processus faisant appel au hasard. Le tirage au sort sera effectué dans les bureaux de la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud parmi tous les participants ayant respecté les conditions d'inscription indiquées ci-dessus. Le tirage au sort sera effectué le 30 avril 2019. Le gagnant sera prévenu par courrier ou par mail l'informant de son gain. Le courrier ou le mail leur précisera également la démarche à suivre pour réclamer le lot.

Article 9 – Le gagnant tiré au sort se verra attribuer le lot suivant :

- Deux nuits pour deux personnes en hôtel 3* sur le territoire de l'Office de tourisme La Baule-Presqu'île de Guérande regroupant 11 communes.
- Les petits déjeuners pour les deux nuits et pour deux personnes
- La taxe de séjour pour les deux nuits et pour deux personnes.

Ce lot est valable du 30 avril 2019 au 31 décembre 2019 sous réserve de disponibilité et à l'exception du weekend de la Pentecôte (30/05 au 02/06/19), celui de l'Ascension (07/06 au 10/06/19) et du weekend du 15 août (15/08 au 18/08/19).

Valeur totale du lot : 315€.

En aucun cas la dotation ne pourra être remplacée à la demande du gagnant, contre des espèces ou contre d'autres dotations. Les gains ne sont cessibles. La dotation remise au gagnant ne peut donner lieu à aucune contestation d'aucune sorte. En conséquence, il ne sera répondu à aucune réclamation.

Article 10 – la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud ne saurait être tenu pour responsable des retards, pertes ou erreurs imputables à La Poste. En outre, la Société Publique Locale Destination Bretagne Plein Sud ne pourra être tenue pour responsable si le présent jeu devait être modifié, reporté ou annulé, pour quelle que raison que ce soit.



Article 11 – Conformément à la Loi Informatique et Libertés et Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de suppression et d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel et à leur utilisation à des fins de prospection. En justifiant de votre identité, vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à la SPL Destination Bretagne Plein Sud, 8 place de la Victoire, BP 161, 44504 La Baule Cedex ; un courrier postal ou numérique (labaule@labaule-guerande.com) en notant pour objet « droit d'accès » et en indiquant clairement leurs coordonnées complètes.

Article 12 – Ce règlement est déposé en l'étude de Maîtres TOULBOT – BOULANGER et MASSICOT, huissiers de Justice, 1 avenue Olivier Guichard, 44500 LA BAULE. Tél. 02 40 60 11 46. Ce règlement sera adressé à titre gratuit à toute personne en faisant la demande par la SPL Destination Bretagne Plein Sud. La participation au jeu implique l'acceptation sans réserve de son règlement complet.